

Montréal, le 22 décembre 2016

**Par courriel**

**À : Toutes les entités visées**

**Objet : Séance d'information sur le régime obligatoire des normes de fiabilité et le plan d'action pour l'année civile 2017**  
**Mises à jour du site de la surveillance et suivi du régime obligatoire par l'entremise du bulletin 'Quoi de neuf?'**

---

Madame, Monsieur,

La Régie de l'énergie (la Régie) souhaite vous informer de la tenue d'une séance d'information sur le régime obligatoire des normes de fiabilité et sur le [Plan d'action du Québec pour l'année civile 2017 le 23 janvier 2017, de 13 h à 16 h](#).

Cette session se tiendra dans la salle Krieghoff, aux bureaux de la Régie à Montréal et sera diffusée en audio sur le site internet de la Régie. Un service d'interprétation simultanée sera disponible, mais la diffusion audio se fera en français seulement.

La Régie vous demande de lui indiquer **au plus tard le 16 janvier 2017 à 16 h**, par courriel transmis à [secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca](mailto:secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca), l'identité et le nombre de représentants qui participeront en personne à la session d'information. Veuillez également préciser le nombre de participants qui auront besoin du service d'interprétation simultanée (de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais).

La Régie permettra aux entités de soumettre leurs questions avant la tenue de cette session, afin qu'elles puissent être traitées lors de la session. Les entités auront ainsi jusqu'au **19 janvier 2017** afin de soumettre leurs questions et commentaires par courriel transmis à [secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca](mailto:secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca).

Par ailleurs, la Régie a mis à jour divers éléments de la section surveillance de son site internet. Il vous est possible de suivre le développement du régime obligatoire des normes de fiabilité au Québec par l'entremise du bulletin [Quoi de neuf?](#), envoyé lors de ces mises à jour.

Pour toute information, il vous est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courrier électronique :

**Le Secrétaire**  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Courriel : [secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca](mailto:secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



**Pierre Méthé pour**  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml